**COVID 19**

PROCEDURES EN VIGUEUR

Ces mesures sanitaires sont spécifiques à l’accueil de la clientèle sous réserves de modifications.

Ce document est établi pour limiter les risques de propagation du virus COVID 19 à l’intérieur du gîte afin de préserver la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel du gîte.

**Une copie signée de celui-ci devra être remise par CHAQUE OCCUPANT le jour de son arrivée.**

NOS MESURES DE PREVENTION

Chaque membre de l’équipe porte un masque ou une visière, des gants pour tout transfert de matériel quel qu’il soit et enregistre sa température à chaque prise de poste.

Les protocoles de nettoyage et de désinfection ont été modifiés et renforcés à l’aide de produits d’entretien virucides.

Un distributeur de gel hydroalcoolique est installé à l’entrée du gîte et également à l’entrée de la salle à manger.

La distanciation physique est respectée par les mesures de limitation d’accueil prises par l’établissement.

Un plateau petit-déjeuner sera servi en chambre à l’heure convenue. Les salles à manger restent fermées.

Du fait des mesures anti COVID 19 certains de nos services sont temporairement suspendus ou fermés. Le ramassage des déchets et le changement des serviettes pourront être effectués seulement pour les séjours de 3 jours et plus. Nous ne faisons pas d’entretien ménager dans les chambres occupées.

Tous les matelas et oreillers sont recouverts d’une housse lavable et imperméable.

Par mesure d’hygiène, certains articles ont été retirés des chambres ; articles de décoration, couvre-lits.

Les documents papier (brochures, guides touristiques) ne seront plus accessibles en libre-service mais disponibles sur demande.

Le paiement par carte bancaire est privilégié.

VOTRE ENGAGEMENT

Je certifie n’avoir pas voyagé à l’extérieur du Canada dans les 14 jours précédant mon arrivée.

Je certifie n’avoir été en contact avec aucune personne présentant les symptômes du COVID 19.

Il est interdit de fumer, manger et cuisiner dans les chambres.

Aucune personne de l’extérieur non-cliente de l’établissement ne sera autorisée à rentrer.

Du fait des mesures anti COVID 19, il est interdit de se rassembler dans les espaces communs de l’établissement ; salle à manger, salon, couloirs…

Le gîte s’engage à mettre en place et à respecter les mesures barrières telles que précisées sur le site https ://www.gouvernement.fr/info-coronavirus, section « consignes sanitaires ».

Je reconnais avoir lu et compris l’ensemble des mesures et procédures mises en place par l’entreprise pour réduire et contrôler les risques d’infection à la COVID 19. Je comprends que celles-ci sont obligatoires et que je dois m’y conformer.

Je comprends également qu’afin de protéger la santé, la sécurité et l’intégrité physique, de ses clients et employés, l’entreprise devra s’assurer de l’application des mesures mises en place et qu’elle devra intervenir en cas de défaut.

Je m’engage à accepter et signer sur feuille séparée ce présent document lors de mon arrivée au gîte